

# La sécurité

c'est notre affaire à tous!





# Table des matières

<b>Le mandat du Bureau de la sécurité Desjardins</b>	<b>4</b>
<b>Les réalisations du Bureau de la sécurité Desjardins</b>	<b>5</b>
<b>Les formations obligatoires en sécurité</b>	<b>6</b>
<b>Les trois lignes de défense et les audits externes</b>	<b>9</b>
<b>Les rôles des différents chefs au sein du Mouvement Desjardins</b>	<b>10</b>
<b>Les principaux encadrements</b>	<b>12</b>
<b>Les partenariats</b>	<b>13</b>

**Le Bureau de la  
sécurité Desjardins  
est responsable, en  
appui à l'ensemble  
du Mouvement  
Desjardins,  
d'identifier les défis  
de sécurité sous  
toutes leurs formes  
et d'y répondre.**





# Le mandat du Bureau de la sécurité Desjardins

Le Bureau de la sécurité Desjardins a pour mandat de protéger les membres et les clients, ainsi que leurs actifs et leurs renseignements personnels. Il est responsable d'identifier les défis de sécurité et d'y répondre, quels que soient leur forme et leur contexte.

Le Bureau de la sécurité Desjardins est dirigé par un chef de la sécurité qui relève du premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation du Mouvement Desjardins.

Aujourd'hui, le Bureau de la sécurité Desjardins compte plus de 1 700 professionnels, experts dans leurs domaines respectifs. Il poursuit son mandat tout en veillant à accompagner les secteurs d'affaires du Mouvement Desjardins. Il veille à la conscientisation et à la sensibilisation collectives sur le plan de la sécurité au sein de l'organisation. En outre, il assure une cohésion entre les différentes pratiques de sécurité :

- la lutte contre la fraude ;
- la lutte contre les crimes financiers ;
- la protection des renseignements personnels ;
- la gouvernance des données ;
- la sécurité de l'information ;
- la sécurité physique.

# Les réalisations

## du Bureau de la sécurité Desjardins

Le Mouvement Desjardins continue d'investir des sommes en fonction des risques afin de renforcer la sécurité. Guidé par une démarche rigoureuse, le Bureau de la sécurité Desjardins a comme priorité d'améliorer la maîtrise de ses opérations et l'efficience opérationnelle de ses équipes afin de toujours mieux protéger les membres et clients.

Tout au long de l'année 2024, le Mouvement Desjardins a continué d'affirmer son engagement à accompagner ses employés, membres et clients dans l'adoption de bonnes pratiques et de bons réflexes en matière de sécurité. Les réalisations du Bureau de la sécurité Desjardins en sont la preuve.

### Année 2024 – Campagne annuelle fraude et sécurité

En continuité de la campagne débutée en septembre 2023, le Mouvement Desjardins a poursuivi ses communications destinées aux membres et clients afin de continuer à renforcer leur confiance à son égard. Différentes communications ont ainsi été déployées sur les médias sociaux, à la radio et à la télévision, et même dans certaines résidences pour personnes âgées. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : l'hameçonnage, l'arnaque amoureuse, les arnaques téléphoniques, les arnaques liées aux petites annonces, la fraude à l'investissement, l'arnaque au faux fournisseur et l'arnaque du président (entreprises).

### Janvier 2024 – Semaine de la protection des données

Du 22 au 26 janvier 2024, on soulignait la Semaine de la protection des données au Canada. Le Mouvement Desjardins a aussi mis cet événement de l'avant en proposant plusieurs activités permettant aux employés de revisiter les bonnes pratiques en ce qui concerne la protection des renseignements personnels.

### Mars 2024 – Mois de la prévention de la fraude

Le Mouvement Desjardins a proposé aux employés des activités pour parfaire leurs connaissances en matière de fraude. De plus, un accent a été mis sur la lutte contre la fraude dans une édition spéciale du bulletin périodique visant à sensibiliser les employés sur la sécurité.

### Juillet 2024 – Campagne estivale en sécurité

Au courant de l'été 2024, un défi hebdomadaire a été proposé aux employés du Mouvement Desjardins afin de les sensibiliser à la fraude et à la sécurité. Ce défi a permis d'ouvrir les discussions entre collègues et avec les membres de leur entourage.

### Septembre 2024 – Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (la « loi 25 »)

Le 22 septembre 2024, les dernières dispositions de la loi 25 sont entrées en vigueur et le Mouvement Desjardins a déployé les efforts nécessaires afin de s'y conformer. L'ensemble des membres, clients et employés peuvent ainsi faire valoir leur droit à la portabilité. Pour l'occasion, une Foire aux questions a été créée pour aider les employés à distinguer les différentes demandes que les membres et clients peuvent formuler en vertu de la loi.

### Octobre 2024 – Mois de la sensibilisation à la cybersécurité

Plusieurs activités, dont un jeu-questionnaire sur l'hameçonnage, ont eu lieu tout au long du mois pour permettre aux employés d'en apprendre davantage sur le sujet et de faire preuve de vigilance dans leur vie professionnelle et personnelle.

# Les formations obligatoires en sécurité

La sécurité, c'est notre affaire à tous!

L'engagement du Mouvement Desjardins envers la sécurité trouve écho chez les employés qui sont fortement mobilisés, outillés et responsabilisés pour mettre en œuvre des processus de sécurité robustes et diligents.

## Formations obligatoires pour l'ensemble des employés et consultants

Des formations obligatoires sont en place pour tous les employés et consultants du Mouvement Desjardins.

- *Introduction à la sécurité* : Ce parcours de formation regroupe sept capsules vidéo visant à familiariser les employés avec les différentes pratiques de sécurité regroupées au sein du Bureau de la sécurité Desjardins.
- *La protection des renseignements personnels et de l'information confidentielle, c'est l'affaire de tous* : Cette formation permet d'identifier les renseignements personnels et l'information confidentielle et de comprendre les rôles et responsabilités de l'organisation et des employés.
- *La politique de confidentialité et les consentements* : Cette formation permet de comprendre l'évolution de la politique de confidentialité et de différencier les types de consentements, permettant ainsi de mieux aiguiller les membres et clients au quotidien.
- *Lutter contre la fraude* : Cette formation permet de reconnaître les situations de fraude externe et interne.
- *S'engager dans la lutte à l'évasion fiscale* : Cette formation permet de déterminer le rôle du Mouvement Desjardins dans la lutte à l'évasion fiscale.
- *S'engager dans la lutte au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes* : Cette formation permet de définir le rôle du Mouvement Desjardins dans la lutte au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes.
- *S'engager à respecter les obligations liées aux sanctions économiques internationales* : Cette formation permet d'éclaircir le rôle du Mouvement Desjardins dans l'application des sanctions et mesures économiques internationales.
- *Évacuation en cas d'alarme-incendie* : Cette formation permet de reconnaître les éléments essentiels en préparation et en situation d'urgence, lorsqu'une évacuation due à une alarme-incendie doit être effectuée.

## Programme de formation continue

Parallèlement aux formations obligatoires de base, un programme de formation continue, également obligatoire, propose un contenu qui évolue chaque année. Ce programme permet de maintenir le niveau de vigilance et de compétence des employés en matière de sécurité.

En 2024, la formation continue portait sur les bonnes pratiques d'évacuation en cas d'alarme-incendie, la détection des situations d'exfiltration de données, les indicateurs d'arnaque, les environnements de travail jugés sécuritaires pour protéger l'information confidentielle ainsi que sur la prévention, la détection et la réponse en lien avec la corruption.

# Les formations obligatoires en sécurité

La sécurité, c'est notre affaire à tous!

## Formation obligatoire pour les gestionnaires

Les formations suivantes sont obligatoires pour les gestionnaires, tout en étant accessibles pour l'ensemble des employés et consultants du Mouvement Desjardins.

- *La gestion des identités et des accès chez Desjardins* : un programme de formation spécifique pensé pour les gestionnaires : Cette formation permet d'identifier les bonnes pratiques en matière de gestion des identités et des accès, et de reconnaître les responsabilités d'un gestionnaire.
- *Lutte contre la corruption* : Cette formation permet de comprendre ce qu'est la corruption, de reconnaître les situations à risque et de savoir comment y répondre de manière appropriée. Cette formation a notamment pour objectifs de protéger le Mouvement Desjardins, de travailler dans l'intérêt des membres et clients ainsi que de veiller aux intérêts des communautés.

## Formation obligatoire en sécurité pour les administrateurs

La formation *La sécurité, c'est notre affaire à tous!* fait partie du parcours de formation obligatoire pour tous les administrateurs du Mouvement Desjardins, peu importe l'instance à laquelle ils siègent.

Cette formation permet de comprendre l'impact potentiel des pratiques non sécuritaires, d'être sensibilisé aux principaux risques et d'identifier les mesures de sécurité adéquates pour corriger une situation à risque en tant qu'administrateur.

## Formations obligatoires pour les employés et consultants du Bureau de la sécurité Desjardins

Les formations suivantes sont obligatoires pour tous les employés et consultants du Bureau de la sécurité Desjardins. De plus, les autres employés et consultants du Mouvement Desjardins doivent impérativement suivre ces formations, lorsqu'elles sont liées à leur profession ou à leur mandat.

- *MISSION POSSIBLE La lutte au blanchiment d'argent et au terrorisme et LA FACE CACHÉE Lutte au blanchiment d'argent et au terrorisme* : Ces formations permettent de découvrir et de comprendre comment et où agissent les personnes impliquées dans des activités illégales en lien avec le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.
- *Lutte contre la corruption* : Cette formation, obligatoire pour tous les gestionnaires du Mouvement, est également obligatoire pour les employés du Bureau de la sécurité Desjardins.
- *Signalement d'opération inhabituelle* : Cette formation permet d'améliorer la vigilance des employés, afin de signaler les opérations ou les événements inhabituels et ainsi mieux protéger la réputation du Mouvement Desjardins en agissant conformément aux obligations réglementaires auxquelles il est assujetti.
- *Introduction à la gouvernance des données* : Cette formation permet de reconnaître ce qu'est la gouvernance des données et l'importance du rôle de l'employé du Mouvement Desjardins.

# Les formations obligatoires en sécurité

La sécurité, c'est notre affaire à tous!

## Tests d'hameçonnage

Dans la continuité de son programme de sensibilisation, le Mouvement Desjardins a continué d'envoyer régulièrement des tests d'hameçonnage à ses employés et à ses administrateurs en 2024. Ces tests permettent de rehausser le niveau d'éveil des employés et des administrateurs relativement aux dangers de l'hameçonnage.

En 2024, le rehaussement du coefficient de difficulté des tests d'hameçonnage s'est poursuivi et les employés ont encore eu l'occasion de se soumettre, sur une base volontaire, à un test additionnel en mars, dans le cadre du Mois de la prévention de la fraude. De nouvelles menaces ont été ajoutées aux tests afin de représenter la diversification des méthodes d'hameçonnage, par exemple l'hameçonnage par codes QR. De plus, des tests personnalisés et ciblés par secteurs d'affaires ont aussi été déployés afin d'aiguiser les réflexes des employés.

## Tableau de bord Sécurité pour tous

Le tableau de bord Sécurité pour tous est un outil offert à l'ensemble des employés du Mouvement Desjardins. Cette plateforme de sensibilisation regroupe entre autres les formations obligatoires, les formations continues, des capsules de sensibilisation et des outils pertinents. Elle permet aussi aux gestionnaires de suivre la posture de sécurité de chacun de leurs employés. La posture de sécurité est influencée par la réalisation des activités obligatoires et des formations en sécurité, ainsi que par la réponse aux tests d'hameçonnage.

En 2024, l'optimisation du tableau de bord Sécurité pour tous s'est poursuivie, afin de proposer une expérience personnalisée aux employés en fonction de leur expertise et d'afficher une vue d'ensemble de leur profil de sécurité.

## Forum Sécurité

Les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> éditions du Forum Sécurité ont eu lieu respectivement en mars et octobre 2024. Cet événement semestriel est offert à tous les employés pour les outiller et les accompagner dans l'adoption de pratiques sécuritaires au quotidien. Des conférences sur des sujets d'actualité y sont présentées par des experts de l'interne et de l'externe.



# Les trois lignes de défense et les audits externes

Le Mouvement Desjardins suit le modèle des trois lignes de défense conformément aux meilleures pratiques de l'industrie. Les activités réalisées au Bureau de la sécurité Desjardins sont des activités de la [première ligne de défense](#).

Pour assurer la performance en matière de sécurité et la mise en place de l'ensemble des mécanismes de protection, le Bureau de la sécurité Desjardins a établi une structure organisationnelle favorisant la collaboration, la transparence et le partage des données de sécurité entre ses pratiques.

Le Bureau de la sécurité Desjardins assure trimestriellement une reddition de comptes intégrée relative à la sécurité arrimée à celle de la gestion des risques du Mouvement Desjardins et destinée aux instances du Mouvement Desjardins.

La [deuxième ligne de défense](#) du Mouvement Desjardins assure la gouvernance et la surveillance des activités opérationnelles du Bureau de la sécurité Desjardins. Ce rôle est assumé par la première vice-présidence Gestion des risques.

Le Bureau de la surveillance du Mouvement Desjardins représente la [troisième ligne de défense](#) et fournit une évaluation indépendante de la pertinence et de l'efficacité du cadre de gestion. De plus, comme requis par la réglementation, il réalise tous les deux ans une évaluation indépendante concernant la conformité de chacune des entités déclarantes du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins est périodiquement audité par des autorités réglementaires pour s'assurer du respect de ses obligations légales. De plus, des audits externes sont menés par des entités indépendantes selon des cadres de contrôles standardisés. Ces audits permettent la délivrance de certifications de conformité, telle que la certification ISO 27001, qui porte sur les systèmes de gestion de la sécurité de l'information.



# Les rôles des différents chefs

au sein du Mouvement Desjardins

## Cheffe de la lutte contre le blanchiment d'argent et responsable des sanctions économiques :

Elle est responsable du cadre de gestion combinant la prévention, la détection et la réponse en lien avec la fraude interne et externe. Ce cadre tient compte du cycle de vie du membre ou client, de l'employé, du gestionnaire, de l'administrateur, du fournisseur et des produits Desjardins. Elle obtient ainsi une vue complète permettant de bien protéger les parties prenantes ainsi que les actifs de l'organisation. La prise en charge de la lutte contre la fraude est en constante évolution en fonction des nouveaux stratagèmes qui émergent.

Les rôles de chacun des chefs du Mouvement Desjardins sont assumés par des hauts dirigeants.

## Cheffe de la lutte contre la corruption :

Elle est responsable de veiller à la mise en place de contrôles qui atténuent le risque de corruption en s'appuyant sur une équipe spécialisée en la matière. En ce sens, la position du Mouvement Desjardins est d'interdire tout acte de corruption, de se conformer aux lois applicables et de préserver la confiance du public. Le cadre de lutte contre la corruption vise à prévenir, identifier, évaluer, traiter, déclarer et sanctionner les cas de corruption, en conformité avec les meilleures pratiques et les lois applicables.

## Cheffe de la lutte contre l'évasion fiscale :

Elle est responsable du programme permettant de satisfaire aux exigences réglementaires, qui comprennent le *Foreign Account Tax Compliance Act* signé entre le Canada et les États-Unis, ainsi que la Norme commune de déclaration provenant de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Conséquemment, le Mouvement Desjardins doit obtenir de ses membres et clients des renseignements à l'égard de leur résidence fiscale et de leur citoyenneté américaine, le cas échéant, pour les déclarer annuellement à l'Agence du revenu du Canada.

# Les rôles des différents chefs

au sein du Mouvement Desjardins

## Chef de la sécurité de l'information :

Il supervise la stratégie de cybersécurité du Mouvement Desjardins. Plus précisément, il définit, fait évoluer et évalue l'efficacité du cadre de gouvernance pour répondre aux risques en sécurité de l'information. De plus, il s'assure que les actions du Mouvement Desjardins sont conformes aux encadrements qu'il émet. Il établit également les investissements requis en vue d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et les planifie en conséquence. Enfin, il développe et actualise le matériel de sensibilisation en sécurité de l'information destiné aux employés du Mouvement Desjardins.

## Chef des données :

Il a le mandat de fournir la structure, l'expertise et la direction pour inciter les parties prenantes à l'échelle du Mouvement Desjardins à reconnaître les données en tant qu'actif stratégique et à participer à leur gestion, au bénéfice des membres et clients.

## Cheffe de la protection des renseignements personnels :

Elle assure la mise en place et la supervision du programme de protection des renseignements personnels pour que ces renseignements soient traités en conformité avec les lois applicables.

## Cheffe de la lutte contre la fraude :

Elle est responsable du cadre de gestion combinant la prévention, la détection et la réponse en lien avec la fraude interne et externe. Ce cadre tient compte du cycle de vie du membre ou client, de l'employé, du gestionnaire, de l'administrateur, du fournisseur et des produits Desjardins. Elle obtient ainsi une vue complète permettant de bien protéger les parties prenantes ainsi que les actifs de l'organisation. La prise en charge de la lutte contre la fraude est en constante évolution en fonction de nouveaux stratagèmes faisant émergence.

# Les principaux encadrements

## au sein du Mouvement Desjardins

Le Bureau de la sécurité Desjardins a mis en place la Politique de la Sécurité du Mouvement Desjardins, qui propose un encadrement général, afin de créer une conscience collective en matière de sécurité et d'assurer une cohésion entre les diverses pratiques de sécurité. De plus, chacune des pratiques de sécurité est appuyée par des encadrements tactiques et opérationnels additionnels qui assurent le sain déroulement des opérations et l'exécution des stratégies. Parallèlement, le Mouvement Desjardins s'assure que les encadrements, qui font l'objet de mises à jour périodiques, sont rigoureusement respectés.

### Encadrements généraux

- Code de déontologie<sup>1</sup>
- Politique/Directive sur la gestion des conflits d'intérêts
- Politique de lutte contre la fraude, les crimes financiers et les risques de sécurité physique

### Lutte contre la fraude

- Règle sur les enquêtes de crédit et de sécurité
- Règle sur l'authentification des membres, clients et prospects

### Protection des renseignements personnels

- Politique de confidentialité du Mouvement Desjardins
- Politique sur la protection des renseignements personnels et le traitement des données

### Sécurité physique

- Règle Mouvement sur la sécurité physique

### Gouvernance des données Mouvement

- Directive sur la qualité des données

Le Bureau de la sécurité Desjardins utilise un cadre de gouvernance établi selon deux cadres de gouvernance internationaux en sécurité de l'information : la norme ISO 27000 et le cadre de référence en cybersécurité du National Institute of Standards and Technology (NIST).

### Sécurité de l'information

- Politique/Directive sur la gestion des risques technologiques et de sécurité de l'information
- Politique/Directive Mouvement de sécurité de l'information
- Directive Mouvement sur l'utilisation acceptable des technologies de l'information
- Règle Mouvement sur la gestion des identités et des accès
- Règle Mouvement sur la classification de sécurité de l'information
- Règle Mouvement sur la sécurité de l'information dans le contexte d'acquisition de biens ou de services d'un fournisseur
- Règle sur la surveillance électronique

<sup>1</sup>Ce document doit être approuvé par tous les employés du Mouvement sur une base annuelle.



# Les partenariats

**pour accélérer la recherche et l'innovation en cybersécurité**

Le Mouvement Desjardins collabore et noue des partenariats en matière de sécurité avec ses pairs de l'industrie, afin de promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine. Par la même occasion, le Mouvement Desjardins contribue au développement de notre talent local.

- En date du mois de juin 2024, la collaboration du Mouvement Desjardins avec les organismes CyberCap et Cybereco a permis de sensibiliser à la sécurité numérique 10 103 jeunes, âgés de 12 à 17 ans. Ainsi, sur une période de trois ans, l'activité *Citoyenneté à l'ère du numérique et Cybersécurité* a été offerte à plus de 402 reprises et a suscité la curiosité des jeunes pour les métiers du numérique, en plus de les faire réfléchir à leurs habitudes d'utilisation des technologies.
- Le Mouvement Desjardins poursuit sa collaboration avec la Chaire de recherche en prévention de la cybercriminalité de l'Université de Montréal (UdeM), ayant pour mission de contribuer à l'avancement de la recherche sur la cybercriminalité.
- Le Mouvement Desjardins demeure au cœur d'une collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ayant pour but de développer des systèmes informatiques pour assurer la cyberdéfense.
- Le Mouvement Desjardins s'est associé au lancement de quatre nouveaux projets de recherche s'inscrivant dans le cadre du projet « Sentinelle MI » de Polytechnique Montréal. L'objectif des projets de recherche est de contribuer efficacement à l'identification, à l'analyse, à l'automatisation et à la prévention de la menace interne.

# Les partenariats

pour accélérer la recherche et l'innovation en cybersécurité

- La troisième édition du Safari de l'innovation a été l'occasion pour six organisations innovantes de présenter aux employés du Bureau de la sécurité Desjardins leurs approches et leurs solutions liées à des technologies émergentes en sécurité.
- Le Mouvement Desjardins a été, cette année encore, un des principaux commanditaires de la Cyberconférence organisée par l'organisme Cybereco. De plus, cet événement a été l'occasion pour plusieurs experts en cybersécurité du Bureau de la sécurité Desjardins, dont le chef de la sécurité de l'information, de tenir des conférences et des ateliers sur des sujets d'actualité dans le domaine.



- Plusieurs experts du Mouvement Desjardins s'investissent dans les communautés d'experts en cybersécurité. Ils participent notamment à des événements en cybersécurité comme le Forum InCyber, la Conférence NorthSec, le Hackfest, le Forum Fintech Canada. Certains experts sont également impliqués dans des conférences en lutte contre les crimes financiers données, entre autres, par Info-Crime Montréal et par l'Association of Certified Anti-Money Laundering Specialists (ACAMS).
- Enfin, le Mouvement Desjardins est engagé, aux côtés du ministère des Finances du Canada, dans les discussions stratégiques qui ciblent le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. À titre de coprésident du Comité consultatif sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes<sup>2</sup>, il encourage la collaboration et la transparence entre les secteurs public et privé.

<sup>2</sup> Le Mouvement Desjardins est représenté au sein du Comité par sa chef de la lutte contre le blanchiment d'argent et responsable des sanctions économiques.

